

Nouveau

VOL DE MISE EN GARDE SUR CAP10B

L'AéroClub Aix-Marseille propose désormais aux pilotes brevetés qui le souhaitent un vol spécifique de mise en garde dans des positions inusuelles.

Au titre de l'amélioration des compétences et donc de la sécurité dans les manœuvres de pilotage, le Club propose d'étendre vos connaissances du domaine de vol de nos avions, et ce de manière très pragmatique.

Il s'agit d'un vol dit « de mise en garde » à effectuer sur CAP 10B avec un instructeur compétent (qualifié voltige).

Qu'allez-vous apprendre ?

Voici les grandes lignes de ce programme :

- notion d'accélération, de facteur de charges positif et négatif
- décrochages dynamiques : ressources, virages
- décrochages dissymétriques :
 - en virage aile haute et aile basse
 - en vrille
- Positions inusuelles

Le programme de vol

Avant le vol

L'instructeur vous exposera lors d'un briefing les principes clés de la mécanique du vol et abordera les phases qui seront pratiquées. Il répondra à toutes vos interrogations.

Pendant le vol

Le vol dure de 30 à 45 minutes, dans le secteur de Pertuis. Il suit le programme décidé au sol.

Le programme peut être prolongé suivant les souhaits de chacun par une découverte d'une voltige douce et par des évolutions autour de 3 axes telles que :

huit paresseux

tonneau barriqué, vol tranche (inversion de la gouverne de profondeur), vol dos (effets de G négatifs)

Après le vol

Un débriefing vous permettra de mémoriser les acquis de ce vol.

Conditions

Nous utiliserons le **CAP10B d'AEROBATIC**.

Prévoir un créneau de 1 heures et demi à 2 heures.

Prix : 198 euros de l'heure de CAP10B, instruction comprise.

Contactez **Benoît FOUSSARD** (06 10 28 32 31, benoitfoussard@free.fr) ou le Secrétariat pour prendre rendez-vous individuellement ou de manière groupée.

